

Conclusions 2020 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Bénin

En 2020, le Bénin a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. L'inspection du travail a quasiment triplé le nombre d'inspections menées par rapport à l'année précédente, et une loi adoptée par le gouvernement a élevé à 15 ans l'âge minimum d'admission à l'apprentissage, contre 14 ans auparavant. En outre, la Cellule nationale de suivi et de coordination pour la protection de l'enfant s'est réunie pour la première fois depuis 2017. Toutefois, au Bénin, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment la production de coton et le concassage du granit, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux comme domestiques et vendeurs des rues. Il existe de nombreux obstacles à l'éducation, en particulier pour les enfants porteurs de handicap. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas publié d'informations sur certains de ses efforts en matière d'application du droit pénal et les ressources limitées consacrées à l'application convenable des lois sur le travail des enfants peuvent entraver les efforts du gouvernement visant à les protéger des pires formes de travail des enfants.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants au Bénin sont proposées :

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		Année(s) où elle a été proposée
Domaine	Mesure proposée	
Cadre juridique	Relever l'âge minimum d'admission à l'emploi pour qu'il corresponde à l'âge de fin de scolarité obligatoire.	2018 – 2020
	Instaurer des peines significatives pour le transport et la traite des mineurs et les crimes impliquant l'exploitation par le travail.	2014 – 2020
Application	Dispenser une formation initiale aux inspecteurs du travail et aux responsables de l'application du droit pénal ainsi que des cours de perfectionnement sur le travail des enfants.	2013 – 2020
	Augmenter les ressources financières pour faire respecter la législation visant à combattre le travail des enfants.	2009 – 2020
	Accroître le nombre d'inspecteurs du travail pour qu'il corresponde aux avis techniques de l'OIT.	2015 – 2020
	Mener des inspections dans les secteurs où l'incidence du travail des enfants est la plus élevée, par exemple l'agriculture et l'extraction minière.	2019 – 2020

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Publier les données sur l'application du droit pénal concernant les pires formes de travail des enfants, notamment le nombre d'enquêtes, les infractions constatées, les poursuites lancées, le nombre de condamnations, ainsi que les éventuelles sanctions prononcées pour des infractions liées aux pires formes de travail des enfants.	2009 – 2020
Coordination	Veiller à ce que les organes de coordination se rencontrent et rendent compte de leurs activités, dont le Groupe de travail interministériel de lutte contre la traite des personnes.	2017 – 2020
	Assurer une coordination efficace entre les organismes concernant les procédures et les services sociaux proposés aux enfants vulnérables et victimes d'abus.	2019 – 2020
Politiques gouvernementales	Veiller à ce que les politiques en place contre la traite des enfants, notamment les plans d'action nationaux contre les pires formes de travail des enfants et contre la traite des personnes, soient mises en œuvre correctement.	2018 – 2020
	Veiller à l'intégration des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans le Plan du secteur de l'éducation.	2010 – 2020
Programmes sociaux	Accroître l'accès à l'éducation en assurant la sécurité des enfants à l'école, en veillant à ce que les enfants porteurs d'un handicap puissent aller à l'école, en fournissant des transports scolaires fiables et en relevant les taux d'enregistrement des naissances.	2010 – 2020
	Mettre en place des programmes pour s'attaquer aux pires formes de travail des enfants, notamment dans le travail domestique, l'exploitation sexuelle commerciale et l'agriculture, et surveiller l'avancement de ces programmes et en rendre compte chaque année.	2010 – 2020